



Le 2 juillet 2018

**MOTION PRESENTEE PAR LE SYNDICAT FOCD31
CAP B**

Le syndicat **FO CD31** dénonce une nouvelle fois la non prise en compte des nominations de tous les agents lauréats d'examens professionnels et de concours.

La liste d'aptitude s'allonge d'années en années. La nomination au Conseil Départemental est un parcours du combattant, ENFIN IL PEUT AUSSI ETRE EXPRESS POUR CERTAINS.

D'autre part, nous constatons que des agents qui pourraient prétendre à la retraite ne sont pas promus, dont une situation alarmante concernant une collègue de 66 ans qui attend une promotion afin de faire valoir ces droits à la retraite.

Quelle est le message que la collectivité donne à nos collègues qui sont obligés d'attendre 67 ans ?

Le syndicat **FO CD31** vous demande une attention toute particulière sur l'égalité professionnelle femme et homme.

Sanctionnés par le PPCR, sanctionnés par le gel du point d'indice, sanctionnés par une augmentation des cotisations retraite.

Oui beaucoup de nos collègues partent avec des montants de retraite indécents.

Pour les agents du **SMEA** mis à disposition, les médailles ne coutent pas cher au Conseil Départemental 31 puisque **une pour la promotion interne et une pour l'avancement de grade**

L'ELU FORCE OUVRIERE

Jean Pierre POUYLES